



# **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES COMMUNES DE CHARENTE-MARITIME**



**Enquête sur les initiatives environnementales des  
communes adhérentes de l'association**



**LES MAIRES  
POUR LA  
PLANÈTE**

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'association apolitique « Les Maires pour la Planète » a été créée fin 2019 dans le but d'aider les maires à agir au quotidien pour préserver l'environnement. Alors que les désordres climatiques vont bouleverser nos vies et celles de nos enfants, comment en effet imaginer rester les bras croisés ? L'association souhaite dynamiser la transition écologique en créant un réseau fort de communes s'inspirant des bonnes pratiques environnementales de chacune d'entre elles. En 2022, l'association compte 112 communes réparties sur le département de la Charente-Maritime.



*Photographie prise lors de notre première journée de rencontres annuelle aux Gonds en juillet 2021*

## POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Cette enquête a été menée auprès de 55 élus de communes adhérentes de l'association "Les Maires pour la Planète" en 2021. Les entretiens ont été réalisés par téléphone en reprenant les thématiques de la charte de l'association. L'objectif de ce document est de recenser les initiatives en faveur de la transition écologique des communes pour permettre aux élus de s'inspirer des bonnes pratiques environnementales des uns et des autres.

Nous souhaitons remercier toutes les communes qui se sont prêtées à cet exercice : Angliers, Arces, Ardillières, Asnières-la-Giraud, Ballon, Bourgneuf, Breuil-la-Reorte, Breuil-Magné, Cercoux, Chermignac, Clion-sur-Seugne, Cravans, Echillais, Ecoyeux, Esnandes, Essouvert, Jarnac-Champagne, L'Houmeau, La Gripperie-Saint-Symphorien, La Jarrie-Audouin, La Tremblade, Le Bois-Plage-en-Ré, Les Gonds, Le Gua, Loire-les-Marais, Médis, Mons, Montendre, Montroy, Moragne, Nieul-lès-Saintes, Nuillé-d'Aunis, Port-des-Barques, Puilboreau, Rivedoux-Plage, Romegoux, Saint-Clément-des-Baleines, Saint-Denis-d'Oléron, Saint-Georges-Antignac, Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Germain-du-Seudre, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Jean-de-Liversay, Saint-Julien-de-L'Escap, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saint-Martin-de-Coux, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan, Sainte-Gemme, Sainte-Soulle, Salles-sur-Mer, Surgères, Tesson, Thairé, Thénac, Vaux-sur-Mer.

Cette enquête a été réalisée par Mélanie BERNARD et Lilou TRESPEUCH.

***"Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! Et le colibri lui répondit : Je le sais, mais je fais ma part" - Pierre Rabhi***

## L'ALIMENTATION

L'association encourage les communes adhérentes à favoriser l'approvisionnement et la production locale et biologique grâce à la gestion de leur restaurant scolaire (menu végétarien, bio et local), à soutenir les acteurs agricoles locaux (marché local hebdomadaire, paniers de producteurs, etc.) et à mieux gérer leur foncier (jardins partagés, prêt d'un terrain communal à un exploitant bio, etc.).

## L'ÉNERGIE

L'association encourage les communes adhérentes à réduire leur consommation électrique (rénovation des bâtiments, réduction des horaires de l'éclairage public, etc.) et à avoir recours aux énergies renouvelables (panneaux solaires, chaudières à granulés, etc.).

## LA BIODIVERSITÉ

L'association encourage les communes adhérentes à préserver et à restaurer des espaces naturels pour respecter la faune et la flore de leurs territoires (atlas de la biodiversité, restauration de mares, installation d'abris à chauve-souris, etc.). Elle les encourage également à sensibiliser leurs habitants à la protection de la nature (panneaux explicatifs, sentiers pédagogiques, etc.).

## LES DÉCHETS

L'association encourage les communes adhérentes à réduire leurs déchets à la source, à revaloriser et à recycler le plus possible pour être exemplaires auprès des habitants et les sensibiliser à ces démarches de sobriété (distribution de composteurs, récolte annuelle des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine, etc.).

## LA GESTION DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

L'association encourage les communes adhérentes à végétaliser leurs espaces publics pour limiter les effets du changement climatique (inondations, canicules, etc..) et créer un cadre de vie agréable. Elle sensibilise également les adhérents aux méthodes de désherbages écologiques tels que l'éco-pâturage, le fauchage tardif, etc.

## LA SOLIDARITÉ ET LA DÉMOCRATIE

L'association encourage les communes adhérentes à impliquer les citoyens dans la vie de la commune grâce à une démocratie participative (conseils des jeunes, rencontre avec les habitants, etc.) et à agir solidairement pour réduire les inégalités (création de tiers-lieux, mutualisation de matériel, etc.).

## LA MOBILITÉ

L'association encourage les communes adhérentes à mettre en place des infrastructures favorisant les mobilités douces et les mutualisations de trajets (cheminements doux, parkings à vélo, aires de covoiturage, etc.).

# L'ALIMENTATION



## LA-GRIPPERIE-SAINT-SYPHORIEN

À l'occasion d'un don de terrain par une habitante de la commune, les élus ont décidé de créer une pommeraie avec, en majorité, des variétés anciennes et locales (21 pommiers en 2021). Une convention avec l'association « les croqueurs de pommes Aunis Saintonge 17 » a été signée pour que cette dernière intervienne en tant que conseillère technique et animatrice d'ateliers avec les enfants pour organiser des séances de greffe, de taille ou d'entretien. Les bénéfices des produits issus de ces pommes (jus, confiture, gelée) sont entièrement destinés aux activités de l'école. Le coût de cette opération a été de 2061 €.

## L'ÉCOLE

**Montroy** : Création d'un jardin pédagogique dans l'école

**Thairé** : La "cuisine des restes", élaboration de recettes à base de restes pour la cantine (comme la soupe de fanes de radis)

**Tesson** : Formation des agents de cuisine à l'élaboration de menus biologiques et végans

**Cravans** : Sensibilisation des enfants aux fruits et légumes de saison chaque mois

**Esnandes** : Installation d'un poulailler dans l'école

**Romegoux** : Élaboration de menus avec plus de 80% de produits locaux et de saison (utilisation de la plateforme Agrilocal 17)

**Bourgneuf** : Élaboration de menus avec plus de 40% de produits biologiques

**Salles-sur-Mer** : Élaboration d'un repas bio par semaine

**Cercoux** : Utilisation de la plateforme "manger bio et local"

**Cravans** : Création d'un jardin d'aromatiques pour la cantine scolaire

**Esnandes** : Adhésion à la charte "Mon Restau Responsable" de la Fondation pour la Nature et l'Homme qui accompagne les restaurants collectifs dans la réduction du gaspillage et l'offre de repas sains et sans pesticides

## LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE EN CIRCUIT COURT

**Rivedoux** : Création d'un jardin communal partagé

**La-Jarrie-Audouin** : Soutien à la création d'une épicerie équitable et solidaire

**Saint-Hilaire-de-Villefranche** : Organisation d'un marché local hebdomadaire avec les producteurs locaux

**Saint-Jean-de-Liversay** : Réalisation d'une enquête sur la capacité de résilience alimentaire du territoire

**Essouvert** : Labellisation de la commune "Territoire BIO Engagé" (exige 15 % de la surface agricole du territoire en agriculture biologique ou 22 % d'approvisionnements en bio dans les services de restauration en valeur d'achat).

# L'ÉNERGIE



## SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

La commune a procédé à une réduction horaire de l'éclairage public (coupure la nuit). Cela a permis une économie de 3000€ sur une facture à 12 000€ à l'année pour une commune de 911 habitants.

## L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

**Montendre :** Remplacement de 100% des ampoules classiques par des LEDs

**Saint-Laurent-de-la-Prée :** Installation d'horloges astronomiques permettant de gérer l'éclairage public en fonction de la luminosité

**Thénac :** Installation de lampadaires avec détecteurs de mouvements

**Angliers :** Isolation et rénovation des bâtiments communaux en mur bio briques

**Montroy :** Vérification du compteur d'eau chaque semaine pour éviter les fuites

**Puilboreau :** Diagnostic de l'état de l'isolation des bâtiments par caméras thermiques pour prioriser les rénovations

**Échillais :** Balades thermographiques avec les habitants pour identifier les habitations qui sont des passoires thermiques

**Saint-Julien-de-l'Escap :** Végétalisation des toits afin de créer un tampon hydrique et thermique

**Ardillières :** Récupération des eaux de toiture avec une cuve pour arroser les espaces verts

**Ecoyeux :** Soutien à la création d'un éco-hameau

**Loire-les-Marais :** Rénovation de l'étage de la mairie pour accueillir une école ce qui évite la construction de nouveaux bâtiments et l'artificialisation des sols

## LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

**Saint-Georges-Antignac :** Installation de panneaux solaires pour alimenter les bâtiments publics en électricité

**Surgères :** Construction d'un méthaniseur

**Angliers :** Remplacement d'une chaudière fuel par une chaudière à bois pour alimenter les bâtiments publics

**Essouvert :** Installation de radars pédagogiques solaires sur les routes

**Le Gua :** Installation de chauffages par géothermie pour les bâtiments communaux

**Vaux-sur-Mer :** Installation de bornes de recharge pour les voitures électriques

**La Tremblade :** Modification du PLU pour inciter les habitants à installer des récupérateurs d'eau pour arroser leurs jardins

**Cercoux :** Installation de mâts solaires permettant d'éclairer les lieux isolés où le raccordement à l'électricité peut représenter un coût important pour la commune

# LA BIODIVERSITÉ



## BREUIL-LA-RÉORTE

La commune organise, tous les ans, à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité du 22 mai, un concours photo de la faune et de la flore du territoire pour inciter les habitants à observer le vivant. Les photos gagnantes de chaque catégorie, sélectionnées par un jury, sont agrandies et exposées à l'école. À la fin de l'exposition, les gagnants peuvent récupérer les agrandissements de leurs photos. Une trentaine de personnes participe à ce concours chaque année.

## LA SENSIBILISATION DES CITOYENS

**Saint-Sulpice-de-Royan** : Organisation d'un concours des jardins fleuris

**Port-des-Barques** : Organisation d'un concours du meilleur nichoir à mésanges pour réguler la population de chenilles processionnaires dont elle se nourrissent

**Échillais** : Installation de panneaux explicatifs sur la biodiversité

**La Gripperie-Saint-Symphorien** : Soutien à la mise en place d'une pédagogie innovante à l'école rapprochant davantage l'enfant de l'environnement : « L'école du dehors »

**Ecoyeux** : Sensibilisation à la biodiversité dans le bulletin municipal

**Esnandes** : Construction de nichoirs à oiseaux avec les enfants

**Mons** : Visite du château d'eau avec les enfants pour les sensibiliser aux enjeux liés à l'eau

**Breuil-Magné** : Organisation d'événements à l'occasion de la fête de la nature pour rassembler les différents acteurs de la transition écologique et informer les citoyens

**Cercoux** : Labellisation « Écolo Crèche » valorisant les crèches engagées dans des démarches de transition écologique

**Saint-Jean-de-Liversay** : Réaménagement de l'abribus : fresque dessinée par les enfants, mobilier upcyclé, installation de cabanes à hérissons, de nichoirs à mésanges et d'hôtels à insectes

# LA BIODIVERSITÉ

## LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

---

**Vaux-sur-Mer** : Installation de ruches

**La Tremblade** : Transformation d'une ancienne piste de BMX désaffectée en zone naturelle remarquable

**La Gripperie-Saint-Symphorien** : Restauration d'une mare pour offrir à de nombreuses espèces un milieu favorable pour se reproduire, s'alimenter et se reposer

**Asnières-la-Giraud** : Création d'un sentier des orchidées pour protéger et mettre en valeur les 13 variétés présentes

**La-Jarrie-Audouin** : Élaboration d'une trame verte et bleue avec un plan de 15 actions en faveur de la biodiversité (création d'un parcours biodiversité, construction de tours à hirondelles, animations grand public sur les corridors écologiques, etc.)

**Angliers** : Création d'un atlas de la faune et la flore

**Le Gua** : Création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) pour protéger la biodiversité

**Angliers** : Installation d'abris à chauves-souris sur l'atelier communal

**Saint-Jean-de-Liversay** : Installation de nichoirs à cigognes sur d'anciens poteaux EDF

**Nuaillé-d'Aunis** : Labellisation « Terre Saine » valorisant les communes sans pesticides

**Saint-Denis-d'Oléron** : Labellisation « Villes et Villages Fleuris » (4 fleurs) valorisant l'engagement des communes en faveur de l'amélioration du cadre de vie

**Bourgneuf** : Labellisation du stade « Refuge LPO » valorisant une gestion écologique des espaces verts

# LES DÉCHETS



## NIEUL-LÈS-SAINTES

La commune a fait appel à des bénévoles pour fabriquer des décorations de Noël avec de la peinture de récupération et une partie du métal collecté en déchèterie. Ainsi, douze décors ont orné les candélabres de la commune pendant la période des fêtes de fin d'année. Cette démarche de revalorisation des déchets a ainsi permis de réduire les dépenses. Grâce à ces bénévoles, la magie de Noël a pu être assurée !

## LA RÉDUCTION / SUPPRESSION DES DÉCHETS

**Le Bois-Plage-en-Ré** : Surveillance des forêts par un garde champêtre pour éviter les dépôts sauvages

**Montendre** : Mise en place de barrières pour lutter contre les dépôts sauvages

**Saint-Laurent-de-la-Prée** : Suppression des emballages plastiques utilisés pour la livraison des repas de la cantine qui sont remplacés par des réservoirs en inox réutilisables

**Thairé** : Création d'obstacles à l'entrée de certains chemins en collaboration avec les agriculteurs pour éviter les dépôts sauvages

**Le Bois-Plage-en-Ré** : Sensibilisation des estivants à la pollution des océans engendrée par les crèmes solaires

**Saint-Georges-des-Coteaux** : Proposition d'envoi du bulletin municipal dématérialisé

**Saint-Sulpice-de-Royan** : Installation de caméras pour lutter contre les dépôts sauvages

**Surgères** : Suppression du plastique jetable pour les manifestations de la commune

**Thairé** : Pesée des déchets à la cantine pour sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage

**La Gripperie-Saint-Symphorien** : Remplacement du plastique par des matériaux comme la pierre, le bois, la terre cuite ou le fer pour les contenants de fleurs.

**Ateliers périscolaires sur le tri et le recyclage des déchets avec des intervenants extérieurs - Breuil-Magné**

## LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

**L'Houmeau** : Construction et installation de bacs à marée sur la plage pour inciter les promeneurs à ramasser les déchets

**Asnières-la-Giraud** : Installation de cendriers dans le bourg -

**Le Bois-Plage-en-Ré** : Distribution de cendriers de plage aux promeneurs

**Tesson** : Recyclage des vieux ordinateurs

**Le Bois-Plage-en-Ré** : Recyclage des sapins de Noël des habitants par l'association Dunes Attitudes (en partenariat avec l'ONF) qui réutilise les troncs pour renforcer les dunes

**Médis** : Broyage des déchets verts et utilisation du compost pour les espaces verts de la commune

**Jarnac-Champagne** : Utilisation des biodéchets de la cantine pour le jardin pédagogique de l'école

**Breuil-Magné** : Mise en place d'un compost dans l'école co-géré avec les enfants et distribué aux habitants qui ont des poules

**Puilboreau** : Donation de poules et vente sans marge d'un poulailler aux habitants pour inciter à la revalorisation des biodéchets

# LES DÉCHETS

## LA RÉCOLTE DES DÉCHETS

---

**Breuil-la-Réorte** : Organisation d'une récolte annuelle de déchets

**Asnières-la-Giraud** : Récolte des déchets et dépôts sauvages dans les lieux publics et privés avec accord des propriétaires : « Asnières Propre »

**Asnières-la-Giraud** : Mise en place d'un service communal pour le ramassage d'encombrants afin d'éviter les dépôts sauvages

**Echillais** : Récolte des biodéchets en porte à porte

**Jarnac-Champagne** : Récolte des déchets verts des habitants un samedi par mois pour rendre service et réduire les brûlages sauvages, nocifs à l'environnement.

**La Jarrie-Audouin** : Mise en place d'un bac de récolte pour les coquilles d'huîtres que la commune amène ensuite à la déchetterie pour les recycler

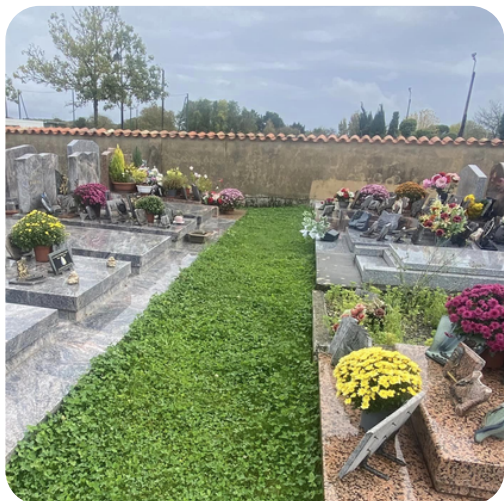
**Bourgneuf** : Mise en place d'un bac de récolte des bouchons de liège que l'association "Echo Mer" récupère et recycle

**Saint-Germain-du-Seudre** : Mise en place d'un bac de récolte des bouchons en plastique que l'association "Les Bouchons du Bonheur" récupère et recycle.

**Vaux-sur-Mer** : Mise en place d'un bac de collecte des téléphones - convention signée avec Orange qui les recycle

**Thénac** : Mise à disposition d'une remorque pour que les habitants puissent se débarrasser de leurs déchets verts.

# LA GESTION DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE



## LES GONDS

En raison de la loi Labbé qui interdit, au 1er juillet 2022, toute utilisation de désherbants chimiques dans l'enceinte des cimetières, la commune a expérimenté l'ensemencement des allées de son cimetière avec une machine dédiée qui mélange engrais naturels et semences et les propulse, grâce à une pompe à eau, sur le sol gravillonné. Une seule application suffit pour tuer les adventices et végétaliser les espaces. Reste ensuite à tondre 3 à 4 fois par an ce qui simplifie grandement l'entretien par les agents.

## LA VÉGÉTALISATION

**Ardillières** : Végétalisation des trottoirs

**La Tremblade** : Végétalisation des parkings

**Loire-les-Marais** : Végétalisation des bords de canaux pour renforcer les berges

**Moragne** : Donation de plants aux habitants qui souhaitent végétaliser les espaces communaux devant chez eux (permis de végétaliser)

**Rivedoux** : Revégétalisation/désartificialisation des cours d'école avec la participation des enfants

**Arces** : Choix de fleurs et plantes peu consommatrices d'eau

**Surgères** : Agrandissement d'un cimetière avec une plantation citoyenne de 300 plants (essences locales)

**Ecoyeux** : Plantation d'un arboretum représentant les 5 continents

**Saint-Palais-sur-Mer** : Mise en place de la politique « un arbre coupé, deux de replantés »

**Loire-les-Marais** : Plantation d'un arbre par naissance

## LA SENSIBILISATION

**Ardillières** : Sensibilisation au zéro-phyto auprès des habitants

**Rivedoux** : Formation des agents à une gestion écoresponsable des espaces verts

**Breuil-Magné** : Installation de panneaux de sensibilisation à la fauche tardive pour expliquer la démarche aux citoyens

**Angliers** : Élaboration d'un plan communal de sauvegarde (PCS) pour préparer le territoire aux risques naturels et planifier des actions pour la résilience

**Saint-Clément-des-Baleines** : Suppression des panneaux publicitaires pour diminuer la pollution visuelle

**Clion-sur-Seugne** : Acquisition d'un terrain par la commune qu'elle prête à l'association des parents d'élèves pour mener des actions pédagogiques avec l'école autour des plantations et de la gestion de l'eau

# LA GESTION DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

## LE DÉSHERBAGE

---

**Tesson :** Tonte raisonnée pour allonger la durée entre deux interventions

**Asnières-la-Giraud :** Achat de matériel électrique

**Port-des-Barques :** Fauchage tardif et différencié

**Cercoux :** Mise en place de l'éco-pâturage – convention signée avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine qui met à disposition un troupeau de moutons

**Saint-Martin-de-Coux :** Désherbage manuel

**Mons :** Incitation des habitants à désherber devant chez eux

**Port-des-Barques :** Tonte hippomobile

# LA SOLIDARITÉ ET LA DÉMOCRATIE



## SAINTE-SOULLE

La commune met en place, durant les vacances scolaires, des chantiers jeunes (14 à 17 ans, rémunération à hauteur de 100 euros) pour participer au financement de leurs projets (permis de conduire, etc...). Ces chantiers créent des liens et les jeunes sont ravis et fiers de s'impliquer. Ils apprennent aux côtés des employés des services techniques qui partagent avec eux leurs connaissances.

## LA SOLIDARITÉ

**Echillais / Soubise :** Mutualisation d'une balayeuse entre deux communes avec signature d'une convention

**Saint-Georges-des-Coteaux :** Ramassage en porte à porte du verre et du papier pour les personnes ayant du mal à se déplacer

**Ballon :** Création d'un tiers lieu avec une épicerie sans marge tenue par des bénévoles et un espace de coworking pour mutualiser ordinateurs, imprimante et wifi

**Saint-Georges-des-Coteaux :** Écriture de lettres par les enfants à destination des personnes isolées pendant la pandémie du Covid19

**La-Gripperie-Saint-Symphorien :** Mise en place d'un espace « Donnez-Prenez » dans un ancien abri de bus, destiné aux enfants de moins de 3 ans avec des livres, vêtements, jouets, etc...

**Les Gonds :** Mise en place du dispositif de l'heure civique - plateforme de solidarité entre voisins -

## LA DÉMOCRATIE

**L'Houmeau :** Création d'un conseil des sages et d'un conseil des jeunes qui sont force de propositions et consultés lors des prises de décisions

**Thairé :** Organisation d'un café citoyen et d'un café des aînés un samedi par mois pour permettre l'échange entre élus et habitants

**Romegoux :** Utilisation de l'application "Panneau Pocket" pour dialoguer directement avec les habitants

**Cercoux :** Chantier participatif pour ré-enherber le cimetière

**Surgères :** Plantation participative d'arbres

# LA MOBILITÉ



## L'HOUMEAU

Après négociations avec les propriétaires de terrains agricoles, la commune est parvenue à libérer une bande de 4 mètres de large le long de la route pour construire une piste cyclable afin de rejoindre la commune voisine. Les terrains ont été achetés 0,50€/m<sup>2</sup> et les exploitants ont été dédommagés à hauteur de 100€/ha. Au total, l'achat des 80 hectares a coûté 4000€ et l'indemnisation des exploitants 8000€. La réalisation de la piste cyclable a, quant à elle, coûté 140 000 €. La CDA de La Rochelle a subventionné ce projet à hauteur de 50%.

## LE CHEMINEMENT DOUX

**Chermignac :** Création de sentiers pédestres pour relier les habitations à l'école et aux différents commerces du bourg

**Cravans :** Création d'un circuit de VTT de 15km favorisant le tourisme et l'accès au centre-ville

**Ecoyeux :** Création d'un sentier de randonnée dans la nature

**Port-des-Barques :** Mise en place d'un transport en calèche pour accéder à l'île Madame

**Échillais :** Collaboration avec « Vélo pour tous »

**Médis :** Mise en place de parkings et abris à vélo

## L'USAGE DE LA VOITURE

**Ballon :** Adhésion au réseau d'auto-stop « Rezo Pouce »

**Saint-Sulpice-de-Royan :** Création d'une aire de covoiturage

**La Tremblade :** Fermeture du centre bourg aux voitures le samedi matin

**Saint-Laurent-de-la-Prée :** Ralentissement de la circulation dans le centre pour sécuriser cyclistes et piétons

**Salles-sur-Mer :** Achat de véhicules électriques pour les agents communaux

**Port-des-Barques :** Organisation d'une journée par an sans voiture sur l'île Madame

**Breuil-Magné :** Mise en place d'un pédibus – Ramassage des enfants à pied pour aller à l'école

07.60.23.51.53  
contact@lesmairespourlaplanete.fr  
lesmairespourlaplanete.fr



LES MAIRES  
POUR LA  
PLANÈTE